



Une reprise aux couleurs de la culture !

Page 13



Du côté de chez nous : le Prieuré Saint-Michel-de-Connexe
Page 8



Projet jeunes : Art-adolescence
Page 17



CCAS : reprise et nouveautés
Page 21

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

5, rue Henri Barbusse - Place des Déportés
Tél. 04 76 68 88 57 - Fax 04 76 68 75 70
accueil@ville-champsurdrac.fr
www.ville-champsurdrac.fr

Lundi et jeudi 8h30-12h00 / 13h30-18h00
Mardi et mercredi 8h30-12h15
Vendredi 8h30-15h00 sans interruption

EN CAS D'URGENCE

En dehors des heures d'ouverture de la mairie **et en cas de problèmes**, vous pouvez contacter les services d'urgences

AFFAIRES GÉNÉRALES, ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 68 48 86
affaires.generales@ville-champsurdrac.fr
Fermé le mercredi

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Tél. 04 76 68 48 80
Accueil sur rendez-vous (en cas
d'urgence contacter l'accueil Mairie)
beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr
ou ccas@ville-champsurdrac.fr

ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

La tour des 4 saisons
Rue du 8 mai 1945, Le Village
Tél. 04 76 68 73 15
vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr

MÉDIATHÈQUE

1, rue Général Delestraint
Tél. 04 76 68 83 82
mediatheque@ville-champsurdrac.fr
Mercredi 9h00-12h
14h00-18h30
Jeudi 14h00-18h30
Samedi 9h00-12h

POLICE PLURICOMMUNALE

Tél. 04 76 68 48 91
06 08 32 96 83
policepluricommunale.jccb@gmail.com

URBANISME

Tél. 04 76 68 48 97
urbanisme@ville-champsurdrac.fr
Lundi, jeudi 9h00-12h00 / 13h30-16h45

PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

M. le Maire

Le jeudi sur rendez-vous
Tél. 04 76 68 88 57

Avocate

Le samedi matin
Tous les 2 mois
sur rendez-vous **téléphonique**
Tél. 04 76 68 88 57

MARCHÉ

Place Émile Zola
Mercredi et samedi matin

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Tél. 04 76 78 89 09
ram@lesicce.fr

LA POSTE

Lundi fermée
Mardi, mercredi 9h00-11h30
Jeudi 9h00-11h00
Vendredi, samedi 9h00-11h30

TAXI CHAMP

Tél. 06 71 63 06 57
taxi.alpes38@free.fr



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3, rue Malakoff
38031 Grenoble - Cedex 01
Tél. 04 76 59 59 59
Fax 04 76 42 33 43
Mel formulaire à remplir
sur le site de la METRO,
rubrique contact
Site www.lametro.fr

DÉCHÈTERIE MÉTROPOLITAINE

Rue Léo Lagrange
38560 Champ-sur-Drac
Tél. 04 76 68 70 94

Horaires :

Du 1^{er} novembre
au 31 mars :
- lundi, mercredi,
vendredi et samedi :
9h00-12h00 / 13h30-17h30
- mardi et jeudi : 13h15-17h30

Déchets

N° vert 0 800 500 027

Eau potable

04 76 86 20 70

Régie assainissement

N° vert 0 800 500 048

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Sur rendez-vous au
04 76 68 48 97

NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen	112
SAMU	15
Police/gendarmerie Brigade de Vizille	17 04 76 78 98 50
<i>En journée, de 8h00 à 19h00</i>	
Pompiers	18
N° d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler (SAMU, pompiers, gendarmerie)	
> envoyer un SMS au 114	
Urgences médicales non vitales	0 810 15 33 33
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Dentiste de garde	04 76 00 00 66
Enfance maltraitée	119
Urgence gaz	0 800 47 33 33
Eau potable	09 726 750 38
Urgence électricité	04 76 33 57 00
SOS Vétérinaire	04 76 47 66 66

DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES

disponibles sur les façades extérieures
des entrées principales
de ces établissements :

- salle Émile Zola,
- gymnase,
- Espace Culturel Navarre,
- centre de loisirs.

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

101, rue du 19 mars 1962 à Vizille
Sur rendez-vous - Tél. 04 76 08 47 09

INFIRMIÈRES

Champ-sur-Drac

Centre social Le Lendit
Tél. 06 78 18 01 09

Saint-Georges-de-Commiers

138, rue du Sautaret
Tél. 06 31 04 76 63

Soins de nuit

Saint-Georges-de-Commiers

Tél. 07 86 82 67 71

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

2, rue Lesdiguières
38560 Champ-sur-Drac
**Docteurs Frédérique HENRY
Ahmed MAZOUZ**

Du lundi au vendredi sur RDV
Tél. 04 56 14 80 90
De jeunes internes en médecine
générale sont présents 2 jours
par semaine.

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mathilde BASSALER,
Marie-Claude HINDELANG,
Pascale WESTRELIN
39, av. Louis Colmard
Tél. 04 76 68 79 82

OSTÉOPATHE

Fanny SARGIAN
Impasse des Boutassiers, ZA du Cloud
Tél. 06 81 69 14 25

PHARMACIE

Marie-Christine ESPIÉ
132, av. du Pavillon
Tél. 04 76 68 86 72

SOMMAIRE

- P. 4 PROJETS MUNICIPAUX**
- P. 8 DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS**
- P. 10 TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS**
- P. 12 MÉDIATHÈQUE**
- P. 13 CULTURE**
- P. 16 ÉDUCATION, ENFANCE & JEUNESSE**
- P. 20 SPORT & VIE ASSOCIATIVE**
- P. 21 CCAS**
- P. 24 ÇA BOUGE**
- P. 25 RETOUR EN IMAGES**
- P. 26 EXPRESSIONS POLITIQUES**
- P. 27 INFOS MAIRIE**

Journal d'information de la commune
de Champ-sur-Drac - n° 89

Directeur de la publication : Francis DIETRICH

Responsables de la rédaction :
Hugo LEGRIS, Ingrid CHARROPPIN et Gaby VITINGER

Contacts : communication@ville-champsurdrac.fr

Conception graphique : Pi COMM, Grenoble

Crédits photos :
Adobe Stock / Associations / Gaby VITINGER /
Service «Éducation, Enfance & Jeunesse» / Renée BROUET

Impression : Press Vercors, Saint-Marcellin

Dépôt légal : octobre 2021
Tirage : 1 700 exemplaires

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à
l'illustration et à la rédaction de ce numéro.



ÉDITO

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande satisfaction que nous inaugurons cette rentrée aux couleurs de la culture : une réelle échappatoire pour nos esprits trop longtemps confinés ces derniers temps.

Nous avons déjà commencé à colorer notre ville au début de l'été en participant à la 7^e édition du Street Art Fest. Désormais, notre Espace Culturel Navarre arbore des fresques aux portraits de Simone Veil, Petit Gibus, Zazie dans le métro et Rosa Parks.

Ces œuvres ont été complétées par nos jeunes chenillards du projet Art-Dolescence. Nous sommes très fiers de notre service éducation, enfance et jeunesse qui a pu accompagner malgré tout jusqu'au bout ce projet : une véritable initiation et une ouverture au monde de l'art pour notre jeunesse.

Nous sommes heureux aussi d'apporter des couleurs à nos anciens. Le CCAS propose de nouvelles activités comme les ateliers mémoire pour permettre à nos seniors de vivre mieux et en toute sérénité.

Vous découvrirez une nouvelle rubrique au sein du bulletin, «Du côté de chez nous», dédiée aux richesses de notre ville qu'elles soient patrimoniales, économiques ou encore naturelles. Dans ce numéro, vous aurez l'occasion de vous émerveiller devant la beauté du Prieuré Saint-Michel-de-Connexe suite à la fin des travaux et de parcourir le succès fulgurant d'une entreprise née sur notre territoire.

Vous avez pu regretter nos décisions, difficiles, d'annuler des événements phare de notre ville comme le feu d'artifice et la Foire aux chèvres de la Saint-Michel ; nous l'avons fait par principe de précaution afin de garantir la santé de tous.

Malgré ces quelques couleurs sombres au tableau, aujourd'hui, notre défi est de réinventer une vie locale riche en nous adaptant aux contraintes : sachez que l'équipe municipale et les services travaillent dur pour relever ce défi.

Cette rentrée est optimiste, les projets municipaux continuent à se mettre en place pour se concrétiser, pour certains, dans les prochains mois.

Bien à vous.

Le Maire
Francis DIETRICH



Les objectifs majeurs affichés par la Métropole à l'horizon 2030 :

50 %

d'émissions locales de gaz à effet de serre par rapport à 2005

40 %

de consommations d'énergie finale par rapport à 2005

30 %

d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale

Plan climat air énergie métropolitain

Un plan d'actions pour Champ-sur-Drac en 2022

Qu'est-ce que le Plan Climat Énergie Métropolitain ?

Le Plan Climat Air Énergie Métropolitain fixe des objectifs ambitieux d'adaptation au dérèglement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques à l'échelle de la métropole.

Quel est le rôle de notre commune au sein de ce plan ?

La municipalité de Champ-sur-Drac souhaite s'inscrire dans la démarche en signant une charte d'engagement recensant les actions à mener sur la durée du mandat. Chaque commission (culture, environnement, sport et vie associative, marchés, cimetières, éducation-enfance-jeunesse, tranquillité publique, CCAS, urbanisme, travaux) devra décider d'une ou plusieurs actions avec un objectif chiffré sur lesquelles s'engager.

Les actions sont à décliner autour de 5 axes :

- s'adapter au changement climatique : actions sur la biodiversité, les espaces naturels, la végétalisation, le confort d'été...
- agir pour la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air : habitat, mobilité, aménagement...
- valoriser les ressources du territoire (agriculture, alimentation, jardinage, déchets...)
- mobiliser les acteurs et structurer la gouvernance interne : mobilisation de l'ensemble des acteurs : la commune, mais aussi et surtout les usagers, les habitants
- renforcer l'exemplarité de la Commune : favoriser les énergies renouvelables, réduction des consommations énergétiques...

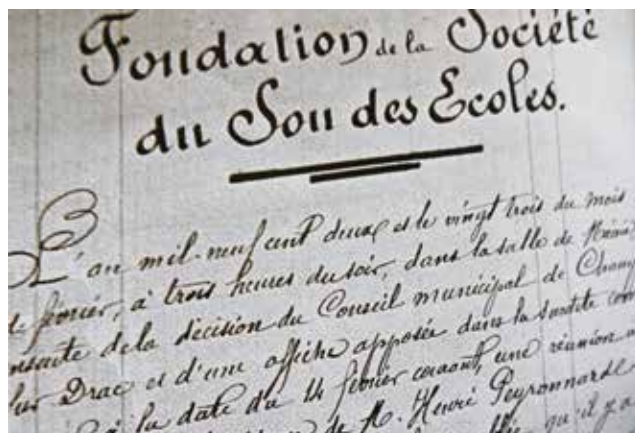
Ainsi, il ne s'agit pas simplement de signer une charte prédéfinie, mais de travailler sur la mise en œuvre de notre propre charte en proposant des actions concrètes à la hauteur des ambitions écologiques de notre ville.

D'ici la fin 2021, les actions de chaque commission seront arrêtées et validées pour une signature de la charte en 2022.

Nous devenons de cette manière un acteur primordial de cette transition énergétique à travers nos engagements effectifs dans le cadre de nos compétences et sur notre patrimoine.

Notre rôle, enfin, est de nous positionner comme relais d'information et de mobilisation auprès des habitants et des entreprises de notre territoire.

ÉDUCATION



L'école à Champ-sur-Drac

Toute une histoire

Chaque avancée ou nouveauté, doit être envisagée en regardant loin devant, mais il est aussi nécessaire pour mieux entreprendre les différents changements de se retourner vers le passé.

Ce retour en arrière permet de mettre en perspective nos projets et de les installer dans une continuité.

C'est notamment le cas avec l'école. Notre volonté est de penser Champ-sur-Drac pour demain afin d'anticiper les besoins de notre population.

Tel fut certainement le leitmotiv de nos prédécesseurs qui ont participé grâce à leurs décisions à l'évolution de la vie scolaire au sein de notre ville. Alors, un peu d'Histoire...

La première école publique de Champ-sur-Drac voit le jour en 1834. Au début exclusivement réservée aux garçons, les élus chenillardes avant-gardistes suivent une directive (facultative) du préfet qui permet l'accès à l'école aux filles en 1838.

Toujours dans un souci de solidarité, la municipalité du milieu du 19^e siècle vote de nouveaux impôts afin de donner l'opportunité aux enfants les plus nécessiteux de la ville de pouvoir aller à l'école.

L'école se situe au village et jusqu'à la fin du 19^e siècle, il y a deux classes à côté de la mairie. Au fil du temps, différents travaux d'aménagements ont lieu pour agrandir et améliorer le groupe scolaire du Village.

De leur côté, les Papeteries Navarre ont créé à partir de 1910 leur propre école privée. En 1932, une très belle école est construite : le groupe scolaire du Pavillon.

Plus de 30 ans plus tard, en 1964 le groupe scolaire des Gonnardières est réalisé comme annexe au groupe du

Pavillon. En 1974, le groupe scolaire des Gonnardières devient une école à part entière suite à la fermeture du groupe scolaire du Village et au début de la construction du lotissement des Gonnardières.

Dernière de nos écoles actuelles, l'école maternelle, elle voit le jour en 1970.

Ce petit saut dans le temps, permet de nous rappeler qu'à toute époque, il est nécessaire de s'adapter pour offrir le meilleur cadre de vie scolaire à nos enfants.

Dans la continuité de la réflexion menée lors du précédent mandat depuis 2017, la mairie a mis en place en 2020 un comité de pilotage sur les bâtiments scolaires et périscolaires. Ainsi, une analyse approfondie de la situation actuelle et des sites existants a été effectuée.

Les travaux de ce groupe donneront lieu à des préconisations que nous vous exposerons d'ici la fin de l'année. Une chose est sûre, les changements qui auront lieu répondront aux impératifs d'aujourd'hui, mais surtout à ceux de demain.

SPORT & VIE ASSOCIATIVE



Les «sentiers pédestres»

Encourager la mobilité douce

La mise en place des «sentiers pédestres» a été initiée durant le mandat 2018-2020.

L'objectif de ces sentiers est d'offrir la possibilité à toutes les générations, sportives ou moins sportives de s'aventurer «hors routes» sur des parcours avec des indications précises telles que le kilométrage et le dénivelé pour s'aérer en toute tranquillité et sécurité.

En concrétisant ce type de projet, la municipalité souhaite soutenir la pratique régulière d'activités physiques et sportives. En effet, «faire du sport» permet de construire le capital physique, physiologique et psychosocial de l'ensemble des individus.

Quels sont ces 3 itinéraires de chemin pédestre ?

- Un chemin itinéraire **bleu** dit du «Cotanon»
- Un chemin itinéraire **rouge** dit du «Prieuré»
- Un chemin itinéraire **vert** dit «chemin poussette»

Dès cet automne, l'itinéraire bleu et l'itinéraire rouge seront en service. Leur point de départ commun sera le Plan d'eau. Chaque parcours sera fléché et ponctué par des indications. Un panneau descriptif des circuits sera installé à la sortie du parking du Plan d'eau et vous permettra de trouver toutes les informations nécessaires afin de passer un bon moment dédié à l'esprit nature.

L'itinéraire vert, quant à lui, se fera dans un second temps. Il fera le lien entre le sport et la culture. En effet, ce troisième sentier «de ville» sera créé en collaboration avec les services «cultures et patrimoines», «communication» et «sport et vie associative».

L'objectif sera de réaliser un parcours permettant de faire découvrir aux chenillards, toutes générations confondues, le riche patrimoine historique, industriel et social de notre belle commune.



TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



Projet de restructuration de la mairie et de son parvis

Un accueil du public optimal et des conditions de travail améliorées

En avril 2018, la collectivité a lancé une étude globale sur l'urbanisation de la commune, les déplacements et ses équipements publics. Les diagnostics urbains et architecturaux qui en découlent ont établi entre autre, une cartographie de chaque équipement public au regard de son programme, de sa construction avec ses capacités d'évolution, de son aspect patrimonial, de ses dysfonctionnements les plus importants.

Le diagnostic a révélé que le bâtiment de la mairie, rue Henri Barbusse, se confrontait à des limites spatiales tant pour le personnel que pour l'accueil du public (réunions, mariages, élections...), mais aussi à des limites d'usage. Ce bâtiment était historiquement en partie composé de logements qui se sont annexés au fur et à mesure de leur libération. La fonctionnalité est ainsi réduite avec des circuits tortueux et des problématiques d'accès.

Diverses tranches de travaux ont fait évoluer favorablement cet équipement (travaux de la salle du conseil en rez-de-chaussée après le départ de la cantine scolaire en 2017, réaffectation de l'ancienne salle du conseil en bureaux à l'étage...).

La mairie se situe dans la partie nord de la commune impactée fortement par le PPRT (plan de prévention des risques technologiques) du fait de sa proximité avec le site chimique.

Elle fait cependant cœur de ville avec la boulangerie, la médiathèque, la place du marché... La réhabilitation de ce secteur a vocation à favoriser la rencontre de nos administrés.

La réflexion sur le rez-de-chaussée et la façade du bâtiment s'est par conséquent élargie à l'ensemble du secteur en modifiant le sens d'ouverture de la mairie sur le sud pour créer un parvis dans l'ancienne cour de la cantine et réhabiliter la place du marché.

Cette étape sur la place du marché sera menée par la Métro, compétente en matière d'aménagement d'espaces publics et qui accompagne les communes dans leur réflexion sur les marchés.

L'extension de la place du marché permettra l'accueil de nouveaux commerçants et offrir ainsi plus de services. La question du stationnement sera également traitée en collaboration avec la Métro.

Cette zone étant très fréquentée, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle sur le parking actuel de l'église Saint Michel pour proposer plus de places de stationnement.

Les questions d'énergie font partie de l'engagement des élus ; les travaux envisagés intégreront par conséquent l'isolation thermique et des consommations énergétiques appropriées aux axes de développement durable.

Et pour toujours mieux nous adapter au public

Les plages horaires d'ouverture de la mairie mises en place lors de la crise sanitaire seront, en cette rentrée, pérennisées. L'usage nous a confirmé qu'elles correspondaient aux attentes des chenillardes. Bon à savoir, les services de la mairie se rendent évidemment disponibles hors heures d'ouverture en cas de besoin impératif.

**DU CÔTÉ
DE CHEZ VOUS**

Prieuré Saint-Michel-de-Connexe

Un patrimoine désormais sécurisé et mis en valeur

Cet ancien prieuré, témoignage remarquable d'une activité religieuse aux 11^e et 12^e siècle sur les hauteurs de notre commune a bénéficié de travaux de consolidation de ses vestiges. Ces travaux se sont terminés cet été, retour sur ce trésor historique qui se trouve à deux pas (en montée) de chez nous.

Des vestiges en péril

Les ruines de l'ancien prieuré Saint-Michel-de-Connexe se trouvent en plein bois sur les hauteurs de Champ-sur-Drac. L'ensemble a été installé, à la fin du 11^e, début du 12^e siècle, sur un replat porté par un mur de soutènement dont subsiste une portion qui devait être consolidée. Accessibles de Champ-sur-Drac seulement par trois chemins de petite randonnée, ces vestiges encore en élévation étaient désormais en péril. Une intervention fut alors indispensable afin de stopper la ruine et conserver un minimum de ces maçonneries.

La municipalité achète le terrain permettant à l'association «Un avenir pour le prieuré Saint-Michel-de-Connexe*» de déposer un dossier de subvention pour la réalisation de travaux de sauvegarde et de recherches archéologiques.

La commune devenue propriétaire du site en 2019 permet l'opération de préservation et de sécurisation du site par la Direction de la Culture et du Patrimoine de l'Isère et son Service du Patrimoine culturel chargé de la maîtrise d'ouvrage.

Suite à une procédure de recrutement d'une maîtrise d'œuvre, un architecte du patrimoine mandataire a été missionné. Début 2020, une première phase de «diagnostic» a permis de réaliser «l'état des lieux» architectural, patrimonial, structurel et sanitaire de l'ensemble.

À l'automne 2020, une entreprise spécialisée dans les travaux sur les édifices patrimoniaux est retenue par appel d'offre. Cette dernière est chargée de réaliser l'ensemble des travaux, de l'urgence de la consolidation des ruines, jusqu'à l'aménagement du parcours paysagé et sécurisé. En mars dernier, la préparation du chantier et les premiers travaux débutaient par l'hélicoptage de l'installation et des matériaux, une première action impressionnante qui n'est pas passée inaperçue !

Aujourd'hui, un lieu de paix sécurisé, exploité demain par les archéologues

Après une agréable petite randonnée, vous pourrez désormais contourner les ruines en toute sécurité grâce au chemin aménagé et sécurisé. Par ailleurs, le site désormais consolidé, une campagne de fouilles est prévue en juin 2022 pour en découvrir davantage sur l'histoire et l'aspect original de ce lieu exceptionnel.

* «Un avenir pour le prieuré Saint-Michel-de-Connexe» Partie prenante dans le suivi des travaux, l'association a été créée en 2006 à l'initiative d'un groupe de bénévoles.

Les buts de l'association sont la sauvegarde et la restauration des vestiges du prieuré et la recherche historique à des fins de publication.

HRS ou la success story d'une PME de Champ-sur-Drac

Depuis 2004, la zone artisanale Les Viallards accueille l'entreprise TSM, devenue HRS en 2020, dirigée par le Vizillois Hassen Rachedi. Aujourd'hui à la pointe de l'innovation dans le développement de la «mobilité hydrogène», HRS a été introduite en bourse le 9 février 2021. Retour sur le parcours prodigieux de cette société pleine d'audace.

De la tuyauterie industrielle à la mobilité hydrogène

En 2004, Hassen Rachedi crée TSM et s'installe à Champ-sur-Drac. Le besoin d'espace et la possibilité d'extension motivent le choix de l'entrepreneur pour notre ville, mais c'est aussi pour ce Vizillois «un choix de cœur». La société se développe rapidement autour de l'activité de tuyauterie industrielle et de nombreux secteurs font appel à TSM, de la chimie à la micro-électronique en passant à l'hydro-électricité ; on compte parmi leurs clients le CEA, le Synchrotron ou encore Grenoble-Alpes-Métropole sur les secteurs «déchetterie» et «assainissement».

En 2009, Airliquide recherche une société capable de fabriquer et d'assembler des stations à hydrogène. TSM répond présent et réalise jusqu'en 2019, 34 stations dans toute l'Europe (25% du marché européen).

En 2019, les commandes d'Airliquide freinent et Hassen Rachedi, fort de ces années d'expérience et de son expertise dans la fabrication de stations, prend le destin de l'entreprise en main. Il se lance alors seul dans le design des stations en recrutant des ingénieurs spécialisés.

Par la suite, TSM remporte le marché-cadre du Projet Zéro Émission Valley (ZEV) de la région Auvergne-Rhône-Alpes en groupement avec les sociétés McPhy et Ataway pour l'implantation de 10 stations dans la région. Parallèlement, les nouvelles commandes de stations se multiplient (Total, Michelin, Blog Power, Engie...) : la machine du succès est en route ! HRS naît en 2020 et l'entreprise confirme le succès historique de son introduction en Bourse du 9 février dernier avec l'exercice intégral de l'Option de Surallocation. Montant définitif du placement porté à 97,3 M€.

Étape suivante Champagnier : un nouveau site unique au monde

Ce développement fulgurant impose à l'entreprise de s'agrandir ; HRS s'installera donc sur un terrain de 2,6 hectares dans la ZAC Saut du Moine à Champagnier. Les travaux débuteront en décembre 2021, le site de production sera opérationnel dès le mois d'octobre 2022 et la dernière tranche sera livrée en février 2023. Ce nouveau site, unique



Une société où il fait bon vivre

Sur les 34 salariés de l'entreprise, une dizaine est de Champ-sur-Drac ou des communes limitrophes. La volonté d'Hassen Rachedi est d'offrir à tous ses collaborateurs un haut niveau de qualité de vie au travail. La société enregistre très peu de turn-over, au contraire elle fidélise comme peut en témoigner, Graziane Letare, employé chenillard de la société depuis sa création :

«Il s'agit de la meilleure expérience de ma carrière ! Ici, on trouve un esprit de famille, on est impliqué dans tous les projets et Hassen Rachedi met en valeur nos compétences. Je suis fier de faire partie de l'équipe, bravo à eux !»

au monde, permettra la production de 180 stations par an, d'avoir l'espace pour une station hydrogène, un centre de recherche et une zone d'essai.

Cet accroissement d'activité exige un recrutement massif ; en effet la PME doit renforcer son équipe historique sur les fonctions supports, mais aussi et surtout avec de nouveaux ingénieurs. Ainsi, les collaborateurs seront au total 130 d'ici 2025.

Pas d'inquiétude, HRS ne quitte pas Champ-sur-Drac, une partie de l'activité perdurera dans notre ville. En effet, les équipes de HRS y apprécient un environnement très agréable, une zone industrielle bien aménagée et proche des activités, dans un cadre de nature plaisant au quotidien.

L'entreprise HRS est un bel exemple de succès basé sur les motivations d'un entrepreneur visionnaire, Hassen Rachedi, un homme qui a pour volonté de développer un futur «durable» sur son propre territoire avec l'ambition de devenir le numéro 1 en Europe. C'est tout ce qu'on lui souhaite.

La rue Charmasson transformée

Un exemple de projet d'aménagement et de modernisation de l'espace

L'ensemble des travaux de la rue Charmasson seront terminés cet automne. Enfouissement des réseaux secs, reprises de l'éclairage public et de la voirie ont été les phases clés du projet de modernisation de la rue.

Ce chantier, commencé en 2012 avec l'enfouissement réseaux humides (eau potable et assainissement), est un exemple de projet mené de façon globale par la ville et la Métro et nous donne l'occasion d'expliquer la manière dont se déroulent la réflexion et les décisions autour des travaux d'aménagement de la ville.

Comment sont décidés les travaux à réaliser ?

L'économie d'énergie, la modernisation et l'embellissement des espaces sont les objectifs prioritaires de la ville. Pour ce faire, il est essentiel de mener une politique de travaux avec une vision globale et surtout d'optimiser chaque chantier afin de dépenser au plus juste.

Dans les faits, la commune profite de réalisations de projets structurants et d'envergure, tel que l'enfouissement des réseaux, pour travailler sur la viabilité de la voirie et aussi renouveler l'éclairage public.

Ce fut donc le cas avec les travaux de la rue Charmasson qui grâce à l'enfouissement d'une ligne moyenne tension, a bénéficié d'une restructuration d'ensemble.

Quel est le rôle de la Métro ?

Même si la Métro est le maître d'ouvrage sur les travaux de voirie, les projets sont dans la plupart des cas impulsés par la mairie auprès de la Métro. En effet, le service technique ayant une connaissance accrue du terrain et des problématiques avec les usagers, désigne au service de la Métro les chantiers prioritaires.

De plus, pour aider à la décision, la commune peut solliciter des études multifactorielles de certaines zones afin d'obtenir un état des lieux général.

Pour tous les chantiers, la ville reste l'interlocuteur privilégié des usagers et fait le lien avec la Métro pour que l'exécution des travaux soit la plus proche des besoins des habitants.



Quelles ont été les grandes étapes des travaux de la

Étape 1

Enfouissement des réseaux secs (téléphone et électricité) sur l'ensemble de la rue :
montant des travaux :
92 365 euros TTC

Étape 2

Reprise de l'éclairage public : mise en place de 7 nouveaux points lumineux à leds :
montant des travaux :
20 646 euros TTC



Le saviez-vous ?

La présence d'arbres au sein de l'espace urbain permet une diminution jusqu'à 5 degrés de la température. C'est pourquoi, lors des travaux de réaménagement, la commune et la Métro favorisent la plantation d'arbres à des points stratégiques, ces lieux arborés sont aussi appelés «îlots de fraîcheur».

Zoom sur

La modernisation de l'éclairage public

Champ-sur-Drac travaille main dans la main avec la SPL-ALEC (Société publique locale – Agence locale de l'énergie et du climat) sur la rénovation de l'éclairage public. L'objectif est avant tout de réduire la consommation d'énergie, mais aussi de réduire les coûts de maintenance.

La ville adopte plusieurs types de changements, du remplacement simple des ampoules à la mise en place de nouveaux mâts. Toujours dans un souci d'optimisation des coûts, les mâts sont changés dans le cadre de travaux plus amples dans une zone donnée. Actuellement 25% des ampoules de l'éclairage public de la commune sont à leds. Enfin, l'objectif d'ici fin 2022 est de supprimer les boules lumineuses archaïques et vieillissantes.

rue Charmasson ?

Étape 3

Reprise de la voirie de l'ensemble de la rue : traitement des eaux pluviales, reprise des accotements, nouveau revêtement

Étape 4

Enlèvement des arbres actuels et plantations de nouveaux arbres plus qualitatifs

MÉDIATHÈQUE

NUIT DE LA LECTURE 2022



Depuis juin dernier et jusqu'à juin prochain, la lecture a été déclarée grande cause nationale par le Président de la République.

Car personne ne s'y trompe, au-delà du simple plaisir de lire une BD, de savourer un bon roman, la lecture est surtout un puissant outil de citoyenneté et d'émancipation. Alors, en janvier 2022, la médiathèque participera à la 6^e Nuit de la lecture, initiée par le Ministère de la culture avec un

projet spécial : Les petits champions de la lecture.

Il s'agit d'un concours, proposé au niveau national aux enfants de CM2, lors duquel chacun est invité à lire à voix haute, pendant 3 minutes, un texte qu'il aura choisi. Ainsi,

depuis le mois de septembre, les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école des Gonnardières s'entraînent avec leur institutrice et les bibliothécaires. C'est pour eux l'occasion non seulement de découvrir des textes de la littérature de jeunesse, mais aussi et surtout d'apprendre à se tenir et s'exprimer devant un auditoire.

La prochaine Nuit de la lecture aura lieu le samedi 22 janvier et à cette occasion, les élèves liront sur la scène de l'Espace Culturel Navarre pour désigner celle ou celui d'entre eux qui participera à l'échelon départemental du concours.

La compagnie des 7 familles jouera une lecture musicale joyeuse à la médiathèque, à l'occasion de la Nuit de la lecture pour ravir le public adulte, à partir de 20h30.

Sur réservation au 04 76 68 83 82

ou par mail mediatheque@ville-champsurdrac.fr

DU CÔTÉ DES LIVRES



Une toute petite minute

Laurence Peyrin
Éditions Calmann - Lévy
Roman adulte

Il a suffi d'une toute petite minute, et la vie de Madeline a basculé. C'était une nuit de 1995, elle avait 17 ans et fêtait la nouvelle année. Que s'est-il passé dans cette salle de bains où elle s'était enfermée avec sa meilleure amie ?

Vingt ans après, Madeline sort de prison. Après Les jours brûlants, l'auteur grenobloise, fine connaisseuse de l'américain way of life, nous livre un nouveau portrait de femme et explore la question de la résilience et des basculements dans lesquels nous plongeons les accidents de la vie.



Sylvain de Sylvanie, chevalier

Didier Lévy et Eloïse Scherrer
Éditions Sarbacane
Album dès 6 ans

Sylvain doit remiser au grenier ses vieux jouets. Charlemagne, son cheval à bascule lui glisse : «Une dernière aventure ?»

Et après bien des rebondissements, vient le moment de rentrer à la maison, mais voilà que Charlemagne annonce qu'il souhaite rester en Sylvanie pour toujours... C'est le cœur lourd que Sylvain doit repartir chez lui. Mais comment faire sans son fidèle destrier ? C'est un écrivain qui l'aidera, et plus tard Sylvain reviendra en Sylvanie. Mais autrement. Et souvent.

Avec cet album aux superbes illustrations on comprend que l'on peut grandir sans oublier ses rêves d'enfant. Et c'est avec une jolie bouffée de nostalgie que l'on referme ce livre.

DE NOUVEAUX HORAIRES ADAPTÉS

En septembre dernier, la médiathèque a changé ses horaires d'ouverture. Des modifications minimales, mais qui répondent aux besoins des usagers.

5 ans après les travaux de la médiathèque et l'instauration de nouveaux horaires d'ouverture, un bilan était nécessaire et l'équipe de la médiathèque a lancé en 2020, un relevé de fréquentation ainsi qu'une enquête auprès des usagers.

Il ressort des réponses des quelques 120 participants (usagers ou non) que les jours d'ouverture actuels conviennent au plus grand nombre.

Toutefois, la médiathèque ouvre désormais ses portes à 9h au lieu de 9h30, les mercredis et samedis, jours de marché, où l'affluence est la plus forte dans l'établissement.

Dans le même temps, elle fermera désormais à partir de 18h30 les mercredis et jeudis soirs, le créneau de 18h30 à 19h attirant peu de visiteurs.

Les jeudis matin restent consacrés à l'accueil des groupes (Relais assistance maternelles, parents-enfants de moins de 3 ans et Service d'activités de jour de l'AFIPH) et les vendredis sont dédiés à l'accueil des classes des 3 écoles de la commune.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Mercredi 9h00-12h00 / 14h00-18h30

Jeudi 14h00-18h30

Samedi 9h00-12h00

Street Art Fest

Première édition pour Champ-sur-Drac

Début juillet, notre ville est entrée dans la danse pour la 7^e édition du Street Art Fest.

Chaque année, de nombreux artistes locaux et internationaux sont invités à embellir les murs de la métropole grenobloise à l'occasion de cet événement.

Pour sa première participation, la ville a choisi de mettre à l'honneur son lieu de création et de diffusion artistiques, l'Espace Culturel Navarre. Cent ans après sa construction et vingt ans après sa rénovation, les guérites de l'Espace Culturel Navarre sont devenues les supports de création pour l'artiste M4u.

Ce pochoiriste dans l'âme a su donner un style unique à ses compositions grâce à un parti pris graphique. Pour notre ville, il a décidé de réaliser les portraits de Zazie dans le métro, Rosa Parks, Simone Veil et du Petit Gibus.

Reconnue comme un mode d'expression majeur, cette forme artistique participe aujourd'hui à la démocratisation de l'art au grand public.

Elle propose à tous de découvrir une œuvre artistique gratuite et accessible dans une sorte de musée à ciel ouvert. Elle embellit les murs et les espaces pour mettre en valeur une architecture, ou souligner le rôle d'un bâtiment.

C'est pourquoi la ville de Champ-sur-Drac souhaite ancrer sa participation au Street Art Fest dans la durée et souhaite continuer ce partenariat dans les années à venir afin de créer un parcours dans la ville.



Le saviez-vous ?

Le graffiti ou peinture murale est une forme d'expression très ancienne, il s'agit d'apposer sa marque, sa signature sur les murs, de faire passer un message.

La forme moderne du graffiti est souvent associée à du vandalisme, néanmoins des formes plus évoluées apparaissent pour donner lieu à de véritables œuvres d'art. Nous pouvons citer comme exemple, Ernest Pignon-Ernest qui décorait les murs des villes dans les années 60.



Dispositif APAC Un coup de pouce pour nos jeunes chenillards !

En 2020, la ville a choisi de mettre en place l'accompagnement à la pratique artistique et culturelle (APAC) à destination des enfants de la commune.

Cet engagement résulte d'un besoin détecté dans les écoles lors d'un sondage, réalisé en 2018, au sujet de la pratique des activités de loisir des enfants.

Les activités artistiques et culturelles participent au développement de compétences sociales, émotionnelles chez l'enfant, le jeune et l'adulte.

Elles ont pour but de permettre à toutes personnes d'avoir une culture personnelle riche tout au long de leur parcours, de développer leur pratique artistique et de favoriser la rencontre avec des artistes et des œuvres ainsi que la fréquentation de lieux culturels.

Aujourd'hui, la ville souhaite renouer le lien entre les pratiques artistiques et les habitants de moins de 18 ans de la commune en proposant un dispositif expérimental pour l'année scolaire 2021/2022.

Ainsi, les enfants et jeunes habitants de Champ-sur-Drac pourront obtenir une prise en charge de 25% de leurs frais d'inscription auprès d'une association de théâtre ou d'une association de musique.

La compagnie le Théâtre du risque donnera des cours tous les mercredis après-midi à l'Espace Culturel Navarre à partir de septembre. Le dispositif interviendra sur la pratique individuelle de la musique auprès de l'école de musique Art Pop.

Ce dispositif expérimental de la ville vise à attirer les jeunes vers la pratique de l'art et de la culture, tout en allégeant le coût pour les familles.



Retrouvez la programmation culturelle
sur www.ville-champsurdrac.fr !

La compagnie le Théâtre du risque intègre Navarre !

La compagnie propose aux habitants de Champ-sur-Drac la mise en place d'un chantier théâtre qui bénéficiera du dispositif d'accompagnement à la pratique artistique et culturelle.

Un chantier Théâtre est une forme de pratique amateur du Théâtre où le participant apprend autant à jouer qu'à se mouvoir et s'exprimer au sein d'un groupe avec l'état d'esprit d'une troupe de théâtre.

Le théâtre du risque est un regroupement artistique professionnel, dont les intervenants, issus de la nouvelle génération du théâtre, possèdent tous une formation professionnelle dans l'enseignement artistique, la mise en scène et le jeu.

Une restitution du travail de la troupe aura lieu en juin 2022 à l'Espace Culturel Navarre.

UNE ÉTOILE MONTANTE DU RIRE DE PASSAGE À CHAMP-SUR-DRAC

Aymeric Lompret est l'étoile montante de l'humour noir français. Il a marqué de sa présence les 30 ans du Festival de Montreux en 2019 avec un passage mémorable qui l'a propulsé parmi les humoristes les plus attendus.

Depuis janvier 2020, «Le Ken Loach tricolore de la vanne», comme l'a surnommé Le Parisien, excelle dans l'exercice de la chronique dans l'émission «Par Jupiter», une fois par semaine sur France Inter aux côtés de Thomas VDB, Alex Vizorek, Guillaume Meurice. Son dernier spectacle s'appelle Tant pis, portrait de cet humoriste libéré de toutes les conventions.

Un petit nordiste qui ne perd pas le nord

Né le 17 mars 1988 à Lille, Aymeric Lompret est le dernier d'une fratrie de trois. C'est à l'âge de 8 ans, en interprétant «Kiki le Kiwi» à l'occasion de la fête de fin d'année de l'école qu'il attrape le virus de la scène et également connu son premier chagrin d'amour.

Pour faire plaisir à ses parents, Aymeric continue ses études, qui le mènent jusqu'à une prépa H.E.C, mais cette perspective de vie «d'élite» ne convient pas au jeune homme qui quitte la fac et le nid familial. Il se met à vivre de petits boulots (ouvrier à la chaîne, surveillant d'étude, G.O., etc.). En parallèle, il fait ce qu'il aime, il écrit et joue la comédie dans des petites salles lilloises.

De la télévision à la scène à la radio : sa marque de fabrique l'humour social

En 2011, il intègre «On ne demande qu'à en rire» sur France2, et se produit pour la première fois à Paris devant des millions de téléspectateurs. 39 passages durant lesquels son style et son écriture se peaufinent et se font remarquer. Aymeric écrit et joue ses deux premiers seuls en scène, «Présent» et «C'est trop pour moi» grâce auxquels il remporte plusieurs prix dans différents festivals d'humour et se produit en France, Belgique et Suisse.

En 2016 il rejoint «Les Insolents», composés de Blanche Gardin, Pierre-Emmanuel Barré, Dédo, Antoine Shoumsky et Bruno Hausler, un plateau 100% humour noir et absurde qui a sillonné la France jusqu'en juin 2018.

De retour sur les planches pour une tournée dans toute la France, entre deux chroniques radio, nous sommes ravis de l'accueillir à Champ-sur-Drac.

Tant pis

20 novembre 2021 – 20h30, Espace Culturel Navarre

Tant pis est le troisième «one man show»

de l'humoriste. Actuel, parfois féroce, faussement naïf, car souvent une vanne peut en cacher une autre.

Aymeric Lompret, c'est l'Auguste qui aurait mangé le clown blanc, c'est l'hôpital qui se fout de la charité.

Il n'a pas la pêche ni l'envie d'y aller. Et si vous aimez les blagues anodines et les amuseurs complaisants, alors tant pis.

(À LA RENCONTRE DE) FILLES ET FILS D'IMMIGRÉS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Du 22 novembre au 5 décembre 2021 se dérouleront, sur les communes de Champagnier, Champ-sur-Drac et Jarrie, des Rencontres culturelles afin d'échanger autour de témoignages et du vécu de ces familles qui ont un jour dû se déplacer.

Ce beau projet initié par Richard Reffuggi de l'Association des Rencontres Internationales Artistiques 38 (ARIA 38) en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs du territoire métropolitain a pour ambition de faire connaître au grand public ces histoires de vie en donnant la parole aux immigré-e-s aussi bien ceux ou celles d'hier que d'aujourd'hui, mais aussi à leurs descendant(e)s en privilégiant divers modes d'expressions artistiques et de quelques créations théâtrales, musicales, littéraires, picturales, culinaires...

Champ-sur-Drac accueillera également dans le cadre de sa saison culturelle, des lectures à haute voix de Patrick Palermo à la médiathèque le 23 novembre et un temps fort des rencontres avec une soirée composée d'une première partie animée par les Corrazons Singers, chorale du collège de Jarrie et une deuxième partie avec le spectacle Fils d'immigrés de la compagnie le Théâtre du Totem.



Fils d'immigrés

26 novembre 2021 – 20h30, Espace Culturel Navarre

Patrick Palermo racontera l'histoire et les souvenirs d'une famille venue en France dans les années 20 pour fuir la misère de l'Italie avec valises et enfants sous les bras, pour travailler dans les Houillères du Dauphiné. Avec humour, émotion et nostalgie, il se fait aussi la voix de milliers d'hommes et de femmes qui ont quitté leur pays dans l'espoir d'un avenir meilleur.

ÉDUCATION, ENFANCE & JEUNESSE

PEDT 2021/2024 : LES OBJECTIFS 2018/2021 RECONDUITS

La commission éducation enfance et jeunesse a souhaité reconduire les objectifs, car au vu du contexte sanitaire depuis plus d'un an et demi, l'aspect qualitatif de ses actions a été difficilement réalisable.

Petit rappel : qu'est-ce que le PEDT ?

Le projet éducatif de territoire (PEDT) a permis de formaliser une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant/jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Depuis plusieurs années la commune de Champ-sur-Drac est signataire de ce projet qui regroupe plusieurs institutions et qui est reconduit tous les 3 ans.

Toute activité, tout projet qui pourrait être proposé est avant tout impulsé par les objectifs fixés dans le PEDT.

Quels sont les objectifs de Champ-sur-Drac pour les 3 prochaines années ?

Renforcer le lien avec les familles

- Entretenir la communication en direction des familles : relation écrite, numérique et physique
- Permettre aux familles de s'impliquer dans les accueils

Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs

- Placer l'enfant au centre de la réflexion par tous les acteurs
- Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant = déplacement du périscolaire matin et soir à la maternelle par exemple

Consolider pour tous les enfants, dès la petite enfance, une offre éducative et cohérente permettant leur développement et leur épanouissement

- Créer des passerelles entre les différents accueils
- Créer des parcours de découverte artistique, sportive et culturelle au sein des différents accueils (volonté de progression en opposition à l'activisme) = **Projet jeunes** : A la manière de (voir page 17)
- Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants = L'idée de développer une instance à destination des enfants et des jeunes

Développer le vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire, citoyen et respectueux du cadre de vie

- Favoriser la mixité dans les accueils et l'accès à l'offre éducative et aux loisirs pour tous.
- Responsabiliser les enfants à la prise en charge et à la préservation de leur environnement proche = gaspillage alimentaire



Projet jeunes 2021 «l'Art-adolescence»

Un voyage à double consonance : voyage artistique tout au long de l'année et séjour culturel. Quels que soient le chemin et la destination... Ils forment la jeunesse.

La municipalité, par l'impulsion de la commission éducation enfance et jeunesse, propose depuis plusieurs années, un accompagnement pour construire les vacances des adolescents. Il s'agit d'une véritable démarche qui se déroule sur l'ensemble de l'année rassemblant un groupe de jeunes du territoire. Cette année, 26 jeunes chenillards âgés de 11 à 17 ans se sont inscrits pour le projet jeunes 2021 : L'Art-adolescence.

L'objectif du projet 2021 : réaliser un book collectif

Ce book réunit les œuvres des jeunes réalisées «à la manière d'artistes célèbres». Ce travail a permis aux participants de se repérer dans l'histoire de l'art, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir des connaissances et des repères fondateurs d'une culture commune grâce à la découverte de différents courants artistiques traversant les époques et les civilisations. Les œuvres du projet ont été exposées à la Médiathèque du 1er juillet au 22 septembre.

3 jours au contact du «pochoiriste» M4u

À la suite du Street Art Fest, l'artiste M4U et ses collaborateurs ont initié au street art les artistes en herbe. Dans ce cadre, ils ont eu l'opportunité de contribuer à la fresque réalisée à l'Espace Culturel Navarre.

Clou du projet, un séjour à Paris !

Ce voyage fut pour les jeunes du projet l'occasion de découvrir cette ville d'art et ses monuments historiques et de réaliser des activités culturelles et ludiques. Le séjour n'est pas une fin en soi, il a permis de réunir ce groupe de jeunes et d'apprendre le bien vivre ensemble.

Ils ont été accompagnés durant l'année par Laurie, Émilie, Maxime, Alexandre et Gaby.



L'art ce n'est pas que des œuvres artistiques, c'est aussi l'art des mots.



C'est pourquoi, durant les vacances de février, les jeunes ont fait un travail de recherche sur les citations tirées de textes poétiques, d'artistes de tout univers, de répliques de cinéma...

Après avoir réuni plus d'une cinquantaine de phrases, nous avons avec un groupe de 8 jeunes fait travailler leur imagination pour construire une histoire ayant du sens.

Un puzzle des mots fut lancé. Pendant plusieurs heures, nous avons choisi, déplacé, enlevé, remis... pour parvenir à vous offrir un texte, une façon de voir de la vie à la manière de : l'Art-adolescence.



ÉDUCATION, ENFANCE & JEUNESSE

RETOUR EN IMAGES



7-11 juillet : Séjour à Saint-Vincent-les-Forts, dans les Alpes de Haute-Provence des enfants de 8/10 ans



Session de kayak pendant le séjour à Saint-Vincent-les-Forts



Accueil été Action Jeunesse : soirée jeu chez les pirates !



Temps de lecture à la Médiathèque pour les enfants du centre de loisirs



Souriants et heureux, les petits du centre de loisirs en pleine activité !



Cet été, les équipes du Chantiers jeunes ont œuvré notamment dans nos écoles, merci pour leur travail !



Action jeunesse et notre «Chouette» préférée à Walibi !



Nos jeunes Robin des bois en action à la Tour !



Avec beaucoup d'entrain, le chantier jeunes en action dans nos espaces verts !



Une rentrée ensoleillée pour nos écoliers chenillards.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DE CHASSE AGRÉÉE LA SAINT-HUBERT : UN ENGAGEMENT POUR PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE

L'association compte une cinquantaine d'adhérents qui pratiquent leur passion sur environ 450 hectares situés sur la commune et répartis en 3 zones : le Connexe, les Coteaux et le Drac.

L'association pratique deux types de chasse :

- La chasse aux gros gibiers en battue : les espèces chassées sont le sanglier, le cerf et le chevreuil à l'aide de chiens courants ou de chiens de petite quête. Cette chasse se pratique en équipe en effectuant tout d'abord une recherche des traces (faire les pieds) et indices laissés par les grands animaux pour ensuite pouvoir positionner les chasseurs au poste en périphérie. Ensuite, les traqueurs lâchent les chiens et les suivent.
- La chasse à la billebaude pour le petit gibier à poil et à plume (lièvres, faisans, perdrix, bécasses, grives, palombes ...). Cette chasse peut se faire seul ou à plusieurs, avec ou sans chien et dépend en partie des flux migratoires de certaines espèces dites de passage.

Pour la chasse au gros gibier, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI) en lien avec la Préfecture de l'Isère attribue à chaque ACCA (Associations Communales et intercommunales de Chasse Agréées) des plans de chasse par espèce.

En ce qui concerne la chasse au petit gibier, un calendrier d'ouverture et fermeture de chasse est délivré par la Préfecture de l'Isère chaque saison.

L'activité de chasse permet, entre autres, de maîtriser la population du grand gibier et donc de limiter l'indemnisation



Nous vous invitons le **dimanche 17 octobre 2021** à vous joindre à nous lors de l'opération «**un dimanche à la chasse**» organisée par la FDCI et destinée à toutes personnes curieuses de découvrir le monde de la chasse.

Pour les personnes intéressées :
RDV à 8h le 17 octobre 2021 au local de chasse,
renseignements auprès du Président au 06 83 50 43 72.

des dégâts (auprès des agriculteurs, forestiers ...) qui représente une enveloppe nationale de 80 millions d'euros par an, payée intégralement par les chasseurs (source Fédération Nationale des Chasseurs). Les adhérents de l'ACCA participent également à la vie de la commune par la protection des cultures et l'entretien annuel des chemins et des voies forestières qui profitent à tous les usagers de la nature (randonneurs, vététistes, cueilleurs de champignons ...).

Adhérente de la réserve naturelle du Drac, la surveillance et la préservation de la faune et de la flore font aussi parties des missions de l'association.

Chaque membre de l'ACCA se doit d'être extrêmement vigilant et rigoureux sur le respect des règles de sécurité et d'apporter une attention toute particulière à la bonne cohabitation entre les différents usagers de la nature, en respectant le plaisir de chacun.

Depuis le 5 juin 2021, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau bureau, élu pour 3 ans et composé des personnes suivantes : Éric Pra président, Alain Brischoux vice-président, Robert Martinez trésorier, Jean Nigra secrétaire et trésorier adjoint, Jean-Pierre Pra secrétaire adjoint et de 4 membres du conseil d'administration : Roger Colombani, Xavier Busti, Marc Ducreux et Alain Combe.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : UNE ASSOCIATION QUI SE RENOUVELLE !



Après presque 50 ans d'existence, la "GV" n'a toujours pas tiré sa révérence. C'est avec une énergie débordante et un plaisir immense que la nouvelle équipe vous accueille depuis la rentrée, pour vous faire bouger et vous animer. Neuf bénévoles passionnés, pilotés par un bureau tout récent, venu d'horizons différents, se mobilisent activement sur les communes de Champ-sur-Drac et de Jarrie.

Chaque semaine, sur des horaires adaptés, gym bien être, stretching, marche active, Zumba, et bien d'autres cours, sont proposés. L'association accueille aussi les enfants de 5 à 9 ans sur des ateliers de «Mini Gym».

De nouveaux projets se dessinent inspirés par l'envie de se renouveler et de s'adapter, pour satisfaire les adhérents et attirer les nouveaux habitants des 2 communes.



REPRISE DES ACTIVITÉS ET NOUVEAUTÉS DU CCAS

Depuis mars 2020, le contexte sanitaire nous a contraints à suivre les directives nationales de confinement en annulant nos activités dans le but de nous protéger tous contre ce virus.

Pendant cette période, vous avez pu toutefois être en relation avec les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui vous ont téléphoné et nous souhaitons continuer ces appels pour garder le lien avec les personnes les plus fragiles.

Pour cette rentrée 2021, le CCAS est ravi de pouvoir reprendre ces activités habituelles et de proposer des nouveautés.

PORTAGE DE REPAS : Désormais les inscriptions se font au CCAS

Pour rappel, le service de repas à domicile s'adresse aux personnes retraitées, handicapées ou aux personnes ayant un problème temporaire, domiciliées sur la commune de Champ-sur-Drac.

Chaque jour ou de façon ponctuelle, selon vos besoins ou votre désir, vous pouvez recevoir à votre domicile un repas équilibré. Les repas sont livrés la veille pour le lendemain entre 10h00 et 12h00.

Toute annulation ou modification de commande peut être faite auprès du CCAS au moins 2 jours ouvrables à l'avance.

Pour toutes demandes d'information ou de dossier, contactez dorénavant les services du CCAS : 04 76 68 48 80.

Nouveautés 2021 : mise en place d'ateliers mémoire !

Ces ateliers s'adresseront aux retraités soucieux de prendre en main leur mémoire et leur santé et qui sont concernés par une prévention plus globale des troubles cognitifs. Les ateliers ont pour objectifs :

- Renforcer l'offre de prévention au bénéfice des personnes vieillissantes vivant à domicile pour favoriser le bien vieillir.
- Créer du lien social et rompre l'isolement.
- Offrir aux personnes âgées un espace ludique d'échanges, de parole, de socialisation.
- Prévenir les maladies cognitives.
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie de la personne âgée.
- Entretenir et stimuler la mémoire.
- Aider les personnes âgées à comprendre le fonctionnement de la mémoire.
- Aider les personnes âgées à acquérir des techniques de mémorisation.
- Travailler tous les plans de la mémoire essentiellement à travers des jeux, de manière ludique, tout en apprenant.

Les activités reprennent !

Gym adaptée : un cours par semaine le mercredi matin à partir du 22 septembre 2021

Aide aux enfants en situation de handicap (plus de détail sur le dispositif p. 22)

Aide aux étudiants (plus de détail sur le dispositif p. 22)

Repas de fin d'année pour les seniors : samedi 27 novembre 2021 (plus de détail p.23)

Troc de Noël : période du 13 au 20 novembre (plus de détails p.23)

Visite du doyen et de la doyenne : les personnes concernées seront informées individuellement de cette visite. Autre date à retenir,

Goûter spectacle des seniors : samedi 05 mars 2022

Il s'agit d'un spectacle de cabaret qui transportera les convives dans la légende des années 60 à 80.

LES DISPOSITIFS DE L'AUTOMNE



Dispositif d'aide aux étudiants

Chaque année, nous attribuons une aide aux étudiants non boursiers selon certains critères financiers.

L'aide pourra être attribuée aux étudiants correspondant aux critères ci-après :

CONDITIONS À REMPLIR

- Avoir jusqu'à 25 ans révolus au cours de l'année universitaire
- Ne pas être boursier, y compris échelon 0 ou 0 bis
- Avoir sa résidence principale à Champ-sur-Drac ou être rattaché fiscalement à un foyer dont la résidence principale est à Champ-sur-Drac
- Avoir le statut étudiant hors contrat de formation générant un revenu (contrat de professionnalisation, apprentissage, etc.)
- Avoir un revenu brut global du foyer (avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019) inférieur ou égal à 51 479 €

L'étudiant qui a son propre avis d'imposition et dont la résidence est la même que ses parents doit fournir les 2 avis d'imposition, le sien et celui de ses parents.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Copie de la carte nationale d'identité
- Certificat de scolarité
- Avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) des parents
- Copie du livret de famille
- Copie de la demande de rattachement faite aux impôts
- Justificatif de domicile ou attestation sur l'honneur d'hébergement des parents
- Attestation sur l'honneur que l'étudiant n'est pas boursier
- Relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant

La demande est à retirer au CCAS ou à télécharger sur le site internet de la commune : www.ville-champsurdrac.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 27 octobre 2021
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ À L'ÉTUDIANT



Aide aux enfants en situation de handicap

Le Centre Communal d'Action Sociale de Champ-sur-Drac attribue pour l'année 2021 une aide aux enfants mineurs ayant un handicap, sans conditions de ressources de la famille, domiciliés sur la commune.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Copie du livret de famille,
- Copie de la carte d'invalidité ou de la notification de la Maison Départementale de l'Autonomie,
- Relevé d'identité bancaire ou postale.

La demande est à retirer au CCAS ou à télécharger sur le site internet de la commune : www.ville-champsurdrac.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 27 octobre 2021
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ À LA FAMILLE

EN ATTENDANT NOËL ...

Troc de Noël à la Salle Émile Zola

Le CCAS est heureux d'organiser du 16 au 20 novembre un troc de Noël exclusivement réservé aux particuliers habitant la commune. Chaque personne peut apporter ce qu'elle veut, ou rien du tout et repartir avec ce qui lui plaît (dans la limite de 2 objets). Apprendre à donner et partager, faire vivre et donner une seconde vie à des objets et créer un lieu de rencontre sont les objectifs de cette manifestation.

Les articles non distribués seront remis à une œuvre caritative (épicerie sociale «coup de pouce» de Jarrie et le secours populaire de Vizille).

Pour les enfants à partir de 7 ans, la médiathèque animera des ateliers créatifs de décoration de Noël le mercredi 17 novembre de 15h à 16h30 (Inscription auprès de la Médiathèque).

Venez troquer livres pour enfants, peluches, jeux de société, jeux éducatifs, jouets, décorations de Noël, déguisements, jeux vidéo, DVD et CD pour enfants !

Dates et horaires des permanences

Mardi 16 novembre de 16h00 à 18h00
(dépôt uniquement)

Mercredi 17 novembre de 10h00 à 12h00
et 15h00 à 18h00

Vendredi 19 novembre de 16h00 à 18h00

Samedi 20 novembre de 10h00 à 12h00

Temps festif de fin d'année : samedi 27 novembre 2021

Chaque année, la ville de Champ-sur-Drac et son CCAS tiennent à offrir aux aînés de plus de 69 ans de la commune, la possibilité de passer une excellente journée préparée tout spécialement pour eux.

Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion de retrouver ses amis, de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'habitude de côtoyer régulièrement, de maintenir du lien social, le tout autour d'un bon repas et d'un après-midi animé par un orchestre de qualité.

À cette occasion, les élus de la municipalité et du CCAS vont à votre rencontre pour un moment d'échanges et de convivialité.

Afin de faciliter l'accès de tous, le CCAS organise un transport pour se rendre au repas. Les personnes qui souhaitent bénéficier de celui-ci doivent le signifier sur le bulletin d'inscription.

Bon d'achats

Pour les personnes qui ne pourraient pas participer au repas, le CCAS vous propose de vous inscrire pour recevoir un bon d'achat utilisable chez un commerçant local de votre choix (commerçants participant à l'opération).

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour vous inscrire !

Pour ce faire, il suffit de retourner au CCAS, le bulletin d'inscription complété que vous avez dû recevoir en indiquant votre choix : **repas ou bon d'achats**.

Les personnes qui ne pourraient se déplacer peuvent également s'inscrire par mail ou téléphone :
Béatrice REBILLARD, **04 76 68 48 95**,
beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr

Attention «il est important de s'inscrire : les personnes qui n'auront pas fait la démarche de s'inscrire, ne pourront bénéficier ni du repas, ni du bon d'achat.»



ARRIVÉES



Ingrid Charroppin

Ingrid est arrivée le 12 avril 2021. Elle est rattachée au service «Culture, Communication & Animation de la vie locale». Elle est en charge de relayer les informations relatives à la vie de la commune, à travers différents moyens de communication : site Internet, panneaux lumineux, bulletin municipal «Confluences», relation presse-médias, réalisation de visuels pour affichage, etc. Elle participe, en collaboration avec Hugo LEGRIS, à la création et l'organisation des événements portés par la mairie.

Titulaire d'une maîtrise «Communication politique et publique», Ingrid a travaillé près de 10 ans au sein du service communication du Ministère de la Santé et des Solidarités où elle s'est occupée tout d'abord de la communication territoriale et ensuite de la communication événementielle. Avant d'arriver à la mairie de Champ-sur-Drac, Ingrid a vécu 7 ans à Rome en Italie où elle s'est spécialisée dans le tourisme et la promotion du territoire.



Sandra LHOMME

Sandra a rejoint les services communaux le 1^{er} juillet 2021, à la direction Accueil et relation aux habitants pour assurer un remplacement comme hôtesse d'accueil et assistante administrative. Elle sera affectée à compter du 1^{er} octobre au service finances où elle assurera les missions de comptabilité en collaboration avec Isabelle Gordillo qui prend le relais de Noémie REYNAUD au poste de responsable de gestion budgétaire et financière.

Formée en secrétariat et bureautique, Sandra a travaillé auprès de diverses structures comme assistante ou secrétaire administrative ou médicale.

DÉPART



Sylviane a commencé à travailler à la mairie au début de l'année 1997 pour divers remplacements. Elle sera plus particulièrement en charge du service courrier, de missions de vaguemestre et d'affichage. Ensuite, elle sera intégrée pendant plusieurs années à l'équipe des agents d'entretien, travaillant principalement à la cantine, à l'époque où les repas des enfants se prenaient encore à la mairie.

À l'occasion d'une réorganisation des services administratifs en 2009, Sylviane a été promue coordonnatrice des agents de service. C'est la première à occuper ce poste.

Dans ces fonctions, elle a travaillé en lien avec Nathalie Gimenez qui encadrait alors l'équipe des agents d'entretien et des atsem, une équipe nombreuse d'agents travaillant sur différents sites, solidaire et dynamique, qui fonctionne très bien dans un bon état d'esprit.

Elle est appréciée pour sa disponibilité pour son équipe et son employeur, et son souci de toujours rendre service aux habitants. Elle intègre la même année le service accueil, en plus de ses missions de coordination des agents de service. Même si elle n'est plus affectée à des missions de terrain, elle reste toujours proche de ses équipes et prête à aider en cas d'absence d'une collègue ou de surcharge de travail.

Elle aura l'occasion de partager l'accueil avec plusieurs collègues, toujours dans un bon esprit d'équipe, avec le souci de rendre service aux chenillards.

En 2018, la collectivité demande sa promotion au grade d'agent de maîtrise, en reconnaissance du travail accompli avec dévouement et implication.

Sylviane est partie à la retraite le 1^{er} juillet 2021, **un grand merci à elle pour toutes ces années passées au service des habitants et de l'intérêt général. On lui souhaite une bonne retraite.**



4 mai, Concours Adice

Œuvre de Yves Garcia qui a remporté le concours artistique «notre forêt».



7 mai, Dolores Wilson

Spectacle pour les écoles primaires très apprécié par les élèves.



19 mai/12 juin

Exposition "Les Dragons" : dessins réalisés par les élèves des classes des écoles des Gonnardières et du Pavillon.



20 mai, Grande participation Faites du vélo
Journée dans le cadre du programme mai à vélo !



18 juin, Cérémonie

La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin



4 septembre, Forum des associations

Plus de 1000 personnes ont participé à cette édition 2021



11 septembre, Courir pour Mymy
200 randonneurs et 75 coureurs pour la première édition de la Chenillarde.

AVEC VOUS, CONSTRUISONS DEMAIN

Aux débuts de notre mandature, nous avons fait un choix :

Celui d'être dans l'action pour l'intérêt général. La politique n'est pas, pour nous, une course au poste d'élu où tout est permis. Les attaques, les mensonges, les approximations factuelles que certaines personnes véhiculent, pour certains, de façons anonymes ou détournées ternissent le mot «politique».

Les élus de la majorité ne veulent pas participer à ces jeux stériles. Nous préférons travailler sereinement. Le transport scolaire, la cantine, le périscolaire, le centre de loisirs sont encadrés par la législation. La gestion est complexe, les articulations entre les demandes d'inscription, la capacité d'accueil et d'encadrement, ainsi que le budget doivent être menés de front.

Les décisions prises en matière d'éducation sont également en lien avec notre projet éducatif territorial (PEDT), projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes et les besoins de l'enfant.

Nous souhaitons construire et favoriser le bien-être et le mieux vivre des administrés de la commune, accompagnés par toutes les personnes animées par cette envie, qu'elles viennent des associations, ou d'autres horizons.

Le passé, fait notre histoire, concentrons-nous sur l'avenir. Une autre vision de notre commune est possible, avec d'autres perspectives, une autre conception des priorités et des investissements.

Nous construisons demain !

Nos choix nous les assumons, ils sont pris dans l'intérêt collectif. Ils ne peuvent pas répondre à des intérêts personnels.

L'équipe Avec Vous Construisons Demain poursuivra ses engagements de campagne.

Nous pourrions douter, ne pas tout réussir, mais pendant les 5 ans qui viennent, notre objectif est de faire vivre un territoire juste et dynamique.

L'équipe "Avec vous, construisons demain !"

CHAMP AUTREMENT AGISSONS ENSEMBLE

Coup d'oeil dans le rétro !

Un des premiers motifs à l'abstention lors des élections départementales et régionales était de manifester son mécontentement à l'égard des politiques selon un sondage France Info du 27 juin 2021.

À Champ, le taux d'abstention a dépassé 70%. En 2020, pour les élections municipales le taux d'abstention était de 53,67% et la liste de la majorité avait été élue par 30,08 % des inscrits. Difficile de revendiquer après cela de représenter la majorité des Champillards.

Si la fonction est légitimée par la voix des urnes, la représentativité des citoyens peut se discuter. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a comme un malaise démocratique qui s'exprime tant pour les élections régionales et départementales que municipales.

Mettre ce désintérêt sur la crainte de la Covid est tentant, tant de problèmes lui sont actuellement attribués. L'explication plus vraisemblable comme l'explique le sondage est que nos élus, de tous bords politiques, ont perdu la confiance de la population. Trop d'affaires et d'affairismes et de parole non tenue.

À Champ, la majorité vous avait promis la participation citoyenne, l'organisation de rencontres de proximité pour permettre de construire ensemble le Champ-sur-Drac de demain. La participation citoyenne est réduite à la cooptation d'anciens élus et de proches, les rencontres de proximité inexistantes. L'absence d'échanges avec les personnes concernées par une décision prise au nom de l'intérêt général conduit à une manifestation pacifique où les premiers interlocuteurs face aux manifestants sont la police municipale et la gendarmerie (Cf suppression arrêts bus scolaire). Tout cela ne fait pas envie...

Nous sommes convaincus à Champ Autrement que tant que nos représentants élus resteront à distance de leurs concitoyens, distillant une information tronquée et décidant à leur place dans le soi-disant intérêt général, les électeurs continueront à bouder les urnes.

Rendez-vous aux prochaines élections pour confirmer ou infirmer ce que nous avons vu dans le rétroviseur.

**Fabrice DEUTSCH, Jean-Marc GRENIER,
Nadège MOLLARD et Muriel RIOU**

Recensement Citoyen

Chaque français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport), du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen doit se faire à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Cette démarche est personnelle et obligatoire, elle vous permettra :

- d'obtenir une attestation de recensement, pour toute inscription à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France, avant l'âge de 18 ans,
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Renseignements auprès de votre mairie,
affaires.generales@ville-champsurdrac.fr, 04 76 68 48 86

Info : www.service-public.fr

Gendarmerie de Vizille

Afin que les forces de l'ordre répondent rapidement et efficacement aux signalements, suite à des faits dont vous êtes témoin ou victime, vous pouvez contacter la brigade de Vizille au **04 76 78 98 50**, en journée de 8h00 à 19h00.

Bien sûr, le **17** reste le numéro d'urgence en toute circonstance.

Les délibérations

Vous pouvez consulter toutes les délibérations qui ont été votées en 2020 et 2021 sur le site Internet de la mairie www.ville-champsurdrac.fr, dans la rubrique : "Votre mairie > Les délibérations".

Résultats des élections de juin 2021 à Champ-sur-Drac

RÉSULTATS 2^{ème} TOUR ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Résultats de tous les bureaux de votes de la ville :

Liste **Gatel / Giuga** : 323 voix soit 50,87%

Liste **Doffagne / Martin-Grand** : 312 voix soit 49,13%

RÉSULTATS 2^{ème} TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES

Résultats de tous les bureaux de votes de la ville :

Fabienne Grebert : 265 voix soit 37,37%

Laurent Wauquiez : 265 voix soit 37,37%

Andréa Kotarac : 150 voix soit 21,15%

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DUSSIN Raphaël
Le 03 MARS 2021

ESPANET Léo
Le 14 MARS 2021

GENEVOIS Hélio
Le 07 MAI 2021

DOLLÉ Sohan
Le 13 JUILLET 2021

MARIAGES

**BROUSSE Romain et
PONCET Sophie**
Le 12 JUIN 2021

**BRANCADORO Julien
et MILANI Sandra**
Le 10 JUILLET 2021

MASTRORILLO Aurélien et CURCI Célia
Le 24 JUILLET 2021

DÉCÈS

**PTASIEWICZ épouse
GROSS Monique**
Le 28 FEVRIER 2021

BATTANI Henri
Le 27 AVRIL 2021

BARET Julie
Le 14 JUILLET 2021

FAURE Paul
Le 17 JUILLET 2021

VIAN Pierre
Le 28 JUILLET 2021



**BOUCHER
CHARCUTIER
TRAITEUR**

du Pavillon

TÉL. 04 76 68 86 71

128, AV. DU PAVILLON
CHAMP SUR DRAC

DAUPHIBAT

TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTAT
RÉNOVATION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

Zone Artisanale Le Cloud
38560 Champ-sur-Drac

Tél. 04 76 59 74 58

Fax. 04 76 59 75 34

Port. 06 86 46 76 55

Email : dauphibat@orange.fr

ELECTRICITE GENERALE

**INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN**

Bâtiment et industrie
Chauffage électrique

**Ets
JAKUTAGE**

73, av. Georges Clémenceau
38560 Jarrie

Tél. 04 76 78 60 35

Fax 04 76 78 69 36

Lionel Colin 06 74 59 50 25
Thierry Jourdan 06 78 00 08 54

Artisan

Laurent **FINET**
Peinture
Papier peint
Décoration d'intérieur

28, Chemin du Cloud
38560 CHAMP SUR DRAC

Tél. 04 76 75 13 17
Port. 06 86 16 21 91



La Pharmacie de Champ-sur-Drac
132, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac
Tél. 04 76 68 86 72
Fax 09 70 62 00 00

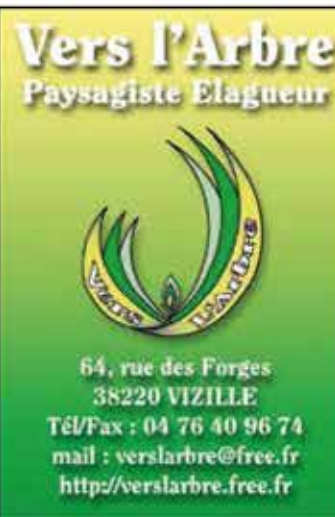


SARP Centre Est 24h/24 7j/7
L'assainissement au sens propre

- VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
- DÉBOUCHAGE ÉGOUTS
- NETTOYAGE CUVES À FIOUL
- BACS À GRAISSES
- CONTRATS D'ENTRETIEN
- INSPECTION VIDÉO

CHAMP SUR DRAC
04 76 68 78 54
sarpcc.grenoble@groupe-sarp.com

DEVIS GRATUIT



Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur

64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél/Fax : 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr
<http://verslarbre.free.fr>

VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT & DACIA

NOUS SERVICES
Vente de véhicules neufs
Vente de véhicules électriques RENAULT Z.E.
Atelier mécanique et carrosserie
RENAULT MINUTE : l'entretien sans RDV dès 7h du matin
RENAULT HELP : 100% dédié aux pros
Dépannage Grenoble et périphérie 06 07 45 22 66

NOUS MOBILISÉS
Service commercial
du lundi au vendredi 8h-12h/14h-19h,
fermé samedi et dimanche (hors OPC)
Atelier mécanique et carrosserie
du lundi au jeudi 8h-12h/14h-18h
vendredi 8h-12h/14h-17h

LE SAVIEZ-VOUS ?
Cher Moment, votre carrossier réparateur est un docteur !
En action dès votre essuieuse ne peut
vous imposer un carrossier réparateur.
Même sans agréments, les réparations
seront garanties et toutes les démarches
administratives prises en charge.

LES PRÊTS À PARTIR
Véhicules neufs en stock
et disponibles immédiatement

SALE DOUPHINE
VIZILLE
742, avenue Maurice Thorez
04 76 70 70 00 www.sale-douphine.fr



Laurent Godard
Entreprise

**Fenêtres - Volets roulants
Portes de garage - Portails
Stores - Vitrierie**

350, rue Général de Gaulle
38220 Vizille
04 76 78 87 92
www.laurentgodard.fr



**BÂTIMENT
SERVICES**
RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

**SAVOIR-FAIRE
CRÉATION
MATIÈRES
MAÎTRISE**

- Isolation - Placo
- Menuiserie Alu-Bois-Pvc
- Electricité
- Plomberie - Chauffage
- Carrelage
- Peinture int.-ext.

04-76-68-76-70



Avançons ensemble vers
votre projet immobilier

Martine REBORA
Conseillère immobilière
06 89 65 23 99
martine.rebora@iudfrance.fr

Champ-sur-Drac, Jarrie,
Vizille, Grenoble et alentours

iudfrance.fr




Ateliers Peyronnard
mécanique de précision

74, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac

Tél. 33(0) 4 76 68 88 61
Fax 33 (0) 4 76 68 89 15

mail :
contact@atelierspeyronnard.com



TOUTENVERT
Travaux Publics & Paysagers

Travaux publics - VRD
Aménagements
Urbanisme & Paysagers

25 ZI la Glorieuse 38160 CHATTE
ZA Actipole 38113 VEUREY VOROIZE
www.toutenvert.fr



Geoffrey POLIN
Création et entretien de parcs et jardins

**CHLORO
PHYLLE
PAYSAGE**

Taille de haies - Elagage
Gazon - Plantation

5, rue des Artisans - ZI
38560 Champ-sur-Drac
06 18 70 90 60
polin.paysage@gmail.com



SARLAGIR
Rénovation immobilière

Carrelage - Faïence
Placoplâtre - Peinture
Parquet

Salle de bains clé en main

06 66 54 92 91
Vaulnaveys-le-Haut
sarlagir38@gmail.com



**Champ
sur
Drac**

Vous souhaitez
un espace publicitaire
dans le Confluences ?

Contactez le
service communication :
communication@ville-champsurdrac.fr